

Valussi, Giorgio, *Il confine nordorientale d'Italia*. Trieste, Edizioni Lint. 336 pages. Pubblicazioni dell' Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia (I.S.I.G.) Serie « Materiali », 3.

Robert Sevrin

Volume 18, Number 43, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021189ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021189ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Sevrin, R. (1974). Review of [Valussi, Giorgio, *Il confine nordorientale d'Italia*. Trieste, Edizioni Lint. 336 pages. Pubblicazioni dell' Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia (I.S.I.G.) Serie « Materiali », 3.] *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 239–243. <https://doi.org/10.7202/021189ar>

*région frontière* sur la base de la répartition des frontaliers d'après leur commune de résidence.

Le chapitre VI (pp. 267-295) étudie le cas de Maastricht ville-frontière, dont la limite du territoire urbain coïncide avec la frontière. La partie occidentale de son arrière-pays est démesurément étendue au point de vue du recrutement de la main-d'œuvre et de l'attraction commerciale, mais est très fortement réduite en matière de rayonnement culturel et de relations sociales, et est supprimée pour tous les secteurs relevant d'un système d'organisation nationale (écoles, hôpitaux, approvisionnement agricole). Le tracé de la frontière est à l'origine de l'industrialisation grâce à des initiatives ou à des participations belges, mais il empêche le développement urbain vers l'ouest. Maastricht est devenu le centre régional du sud du Limbourg néerlandais grâce aux frontières belge et allemande qui freinaient l'influence de Liège et d'Aix-la-Chapelle. Par contre, sa situation en cul-de-sac comporte de sérieux inconvénients dans le domaine des communications.

Le chapitre VII (pp. 298-329) traite de l'influence de la frontière sur les communications. On note le parallélisme entre la frontière et les réseaux de communications, résultant de préoccupations purement nationales et son influence sur le plan d'extension portuaire d'Anvers. Dans le cadre de l'U.E.B.L., du Benelux et de la C.E.E., des améliorations sensibles ont été apportées aux communications à travers la frontière. Mais la densité du trafic à travers la frontière, localisé aux bureaux de douane, est inférieure à celle des principaux axes de l'intérieur du pays. L'absence ou la rareté de communications à travers la frontière accentuent la position périphérique des régions limitrophes sans pour cela qu'on puisse parler d'isolement. « Insistons pour terminer, sur la facilité du passage des frontières envisagées (intra-Benelux et intra-C.E.E.), qui sont parmi les limites internationales les plus aisément franchissables du monde » (p. 329).

Le chapitre VIII (pp. 333-356) montre que la frontière, barrière économique, a aussi des influences économiques particulières dans les communes limitrophes, en créant des activités officielles, douane, agences en douane, et clandestines, la contrebande, en stimulant parfois le développement commercial (Sluis) et la fixation d'entreprises de transport. L'intégration européenne complète condamnera à la disparition la contrebande, les commerces de détail basés sur les achats d'habitants des pays voisins, à la réduction le nombre de douaniers, mais permettra à un centre commercial, amputé d'une partie de son arrière-pays, de retrouver son aire d'attraction normale.

Les conclusions (pp. 359-361) font la synthèse des influences de la frontière sur la géographie humaine, soulignent la difficulté de la détermination de « région frontière » et la relativité de l'existence d'une mentalité frontalière et ébauchent les perspectives d'avenir dans le cadre de l'intégration économique européenne.

Cet important ouvrage se termine par une bibliographie (pp. 365-397) qui comporte 885 références, ce qui souligne l'ampleur des recherches de l'auteur, tant sur le plan bibliographique que sur celui du travail sur le terrain.

Robert SEVRIN  
*Fédération universitaire et  
polytechnique de Lille*

VALUSSI Giorgio (1972) **Il confine nordorientale d'Italia**. Trieste, Edizioni Lint. 336 pages. Pubblicazioni dell'Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia (I.S.I.G.) Serie « Materiali », 3.

Dans l'Introduction (p. 11-22) sont examinés l'origine et l'évolution historique, les types, les fonctions et la valeur de la frontière politique, qui, selon la géographie politique est l'organe périphérique de l'État, qui délimite le territoire sur lequel une population, constituée en groupe politique, exerce la souveraineté.

Le chapitre I (p. 23-32) étudie les causes naturelles de la formation d'une frontière politique dans la région de Vénétie-Julienne, les raisons de ses variations historiques. La détermination des confins naturels de la Région Italienne varie selon les auteurs et les critères géomorphologiques sont largement influencés par des considérations historiques, ethniques, stratégiques ou économiques.

Les chapitres II à XI retracent l'évolution historique de la frontière de l'époque romaine à la deuxième guerre mondiale.

Le chapitre II (p. 33-48) est consacré à l'époque romaine : la perception historique de la frontière naturelle et la progression de la frontière politique romaine vers les Alpes, la frontière de la Gaule Cisalpine, la frontière du Risano, la frontière de l'Arsa, la *Praetentura Italiae et Alpium*, les remparts de la région du Karst.

Le chapitre III (p. 49-66) analyse l'évolution de la frontière au moyen-âge, période importante pour la formation de la frontière orientale de l'Italie, qui résulte de l'évolution des conditions juridiques, économiques et sociales qui ont amené l'autodifférenciation des populations : la perception de la frontière géographique de la chute de l'Empire romain d'Occident à l'arrivée des Francs, l'introduction du régime féodal, la domination temporelle du Patriarcat d'Aquileia, l'annexion du Frioul à la République de Venise, la signification de l'annexion vénitienne dans l'histoire de la frontière orientale.

Le chapitre IV (p. 67-79) est consacré à la première frontière politique constituée des temps modernes : passage du comté de Gorizia à l'Autriche, la guerre de Cambrai et les traités de Worms, la frontière de 1521 : ligne d'équilibre entre diverses puissances et comprenant trois secteurs, alpin, préalpin et de plaine, au tracé tortueux et aux nombreuses enclaves, conférant le caractère de région frontalière à tout le Collio et à la plaine du Frioul entre l'Isonzo et le Taglisamento, les controverses pour l'exécution des traités de Worms.

Le chapitre V (p. 81-97) souligne la rigidité de la frontière austro-vénitienne entre 1535 et 1797 : la question de Marano, les négociations pour une rectification de commun accord de la frontière, la construction de la forteresse vénitienne de Palma, la guerre de Gradisca, un autre siècle de controverses, les traités de Gorizia pour la détermination des frontières ; à cette occasion furent publiées à Venise en 1778-80 les deux premières cartes topographiques du Frioul-Vénétie et du comté de Gorizia, dont une autre carte fut publiée à Vienne en 1805.

Le chapitre VI (p. 99-109) évoque les variations de frontières durant l'époque napoléonienne : la fin de l'État vénitien, la Convention de Fontainebleau, la Province Illyrique et la frontière de 1811, la fin de la période napoléonienne et le nouvel arrangement territorial du Frioul.

Le chapitre VII (p. 111-121) établit les rapports entre l'unité italienne et la frontière italo-autrichienne de 1866 : la Renaissance nationale, la naissance des nations slaves, la troisième guerre d'Indépendance et la Paix de Vienne, les caractères et fonctions de la nouvelle frontière, la quatrième après les traités de Worms, de Fontainebleau et de 1811, d'une durée de 53 ans, l'irréductibilité julien et la Triple Alliance.

Le chapitre VIII (p. 123-134) en arrive à la première guerre mondiale : l'éclatement de la guerre et les négociations italo-autrichiennes, le Pacte de Londres, l'intervention des États-Unis et la Déclaration du Président Wilson, la Déclaration de Corfou et le Pacte latino-slave de Rome, l'Armistice de Villa Giusti.

Le chapitre IX (p. 135-163) enchaîne avec la « question adriatique » à la Conférence de la Paix et le traité de Rapallo : la position des parties au début de la Conférence, la Première ligne Wilson, la pénible recherche d'un compromis, la Seconde ligne Wilson, l'évolution de la situation politique et le début de négociations directes entre l'Italie et la Yougoslavie, le traité de Rapallo, la première frontière italo-yougoslave, les conséquences

géographiques des variations de frontière après la première guerre mondiale : les provinces de Gorizia, de Trieste, de Pola et de Fiume, l'immigration italienne modifiant le caractère originel slave de la population.

Le chapitre X (p. 165-71) évoque la période d'entre les deux guerres : l'annexion de Fiume, que le traité de Rapallo avait élevé au niveau d'État Libre, le fascisme en Vénétie-Julienne, la détérioration des rapports italo-yougoslaves.

Le chapitre XI (p. 173-185) retrace les événements de la seconde guerre mondiale : la participation de l'Italie, la frontière orientale en 1941, italo-allemande et italo-croate, les vicissitudes politiques et militaires entre 1941 et l'armistice de l'Italie, la situation en Vénétie-Julienne après le 8 septembre 1943, la fin de la guerre en Vénétie-Julienne, la ligne Morgan, ligne de démarcation militaire (12 juin 1945 — 11 septembre 1947).

Le chapitre XII (p. 187-213) traite de la question de la Vénétie-Julienne à la Conférence de Paris : l'attitude de l'Italie en 1945, les revendications de la Yougoslavie, la position des grandes puissances, la Commission interalliée d'enquête, l'adoption de la ligne française et le Territoire Libre de Trieste, la Conférence de la Paix, le problème du T.L.T. et le « Memorandum » d'Entente de Londres (octobre 1954) qui trace la ligne de démarcation entre les zones A et B. « La satisfaction des parties italienne et yougoslave d'avoir obtenu un compromis acceptable fait penser que la solution du conflit est désormais définitive. La bonne volonté des deux parties, l'intense circulation des populations frontalières après les accords d'Udine de 1955 et l'amélioration continue des relations politiques, économiques et culturelles entre les deux pays permettent d'être optimiste pour l'avenir » (en italien, p. 210).

Le chapitre XIII (p. 215-249) analyse les caractères et les fonctions de la nouvelle frontière italo-yougoslave, longue de 216 km du Monte Forno à la mer, et subdivisée en plusieurs secteurs : frontière de la province d'Udine, secteurs de Tarvisio, Mangart-Uccea, du Natisono et du Judrio ; frontière de la province de Gorizia, secteurs du bas Collio, de Gorizia, du karst de Gorizia et de Trieste, de Muggia ; la frontière entre la Zone A et l'Italie ; la frontière entre la Zone B et la Yougoslavie ; le contentieux frontalier et les poches d'occupation arbitraire.

Le chapitre XIV (p. 251-267) rassemble les conséquences géographiques des variations de frontières après la seconde guerre mondiale. Ont eu lieu des deux côtés de la frontière des réarrangements administratifs, démographiques et économiques, dont l'achèvement fut difficile et lent, car, dans l'entre-deux-guerres l'Italie avait établi en Vénétie-Julienne une organisation administrative très diffuse basée sur un système de communications efficace. En 1947, les variations de la frontière furent accompagnées par un exode important de populations des territoires cédés, dans lesquels la Yougoslavie appliqua un régime de type socialiste très différent du régime préexistant.

La Yougoslavie a reçu 7652 km<sup>2</sup> de la Vénétie-Julienne d'avant-guerre et 507 km<sup>2</sup> de la Zone B du T.L.T., répartis entre les républiques fédérales de Slovénie (4319 km<sup>2</sup>) et de Croatie (3840 km<sup>2</sup>), alors que l'Italie conservait 473 km<sup>2</sup> et 211 km<sup>2</sup> de la Zone A, soit 684 km<sup>2</sup> répartis entre les provinces de Gorizia (211 km<sup>2</sup> sur 2725 km<sup>2</sup> d'avant-guerre) et de Trieste (473 km<sup>2</sup> sur 1279 km<sup>2</sup> d'avant-guerre), intégrées en 1963 à la Région du Frioul-Vénétie-Julienne. Plus difficile à évaluer est la perte de population, environ 520 000 habitants, mais quelque 85 000 réfugiés des territoires cédés se sont installés dans d'autres régions italiennes.

La province de Gorizia compte depuis 1955 25 communes après l'annexion de l'arrondissement judiciaire de Monfalcone et la commune de Grado, qui faisaient partie de l'ancienne province de Trieste et après la reconstitution de 5 communes supprimées en 1928. La province de Trieste fut reconstituée en 1956 sur la base de la Zone A, comprenant 6 communes, plus ou moins réduites en surface par rapport à l'avant-guerre. Par

contre la province de Udine n'a subi aucune modification notable après la première guerre mondiale.

Le déplacement de la frontière a eu des conséquences économiques notables. La région de Tarvisio bénéficie d'un mouvement touristique accru. La perte des centrales hydro-électriques de l'Isonzo n'a aucun effet, la Yougoslavie devant continuer les fournitures de courant, mais pour se libérer de cette servitude, un programme de construction de centrales thermo-électriques et hydro-électriques a vu le jour dans la région. La ville de Gorizia a perdu la majeure partie de son aire d'attraction, mais devenant ville-frontière, elle a été dotée d'un robuste appareil bureaucratique de contrôle. Dans le Collio, la prospérité agricole a été mise en danger mais ses vins ont été valorisés par suite de la réduction de l'aire italienne de production et le tourisme s'est développé. L'utilisation de l'aqueduc de Gorizia, resté en territoire yougoslave, est garantie par le traité de paix. Le grand aéroport julien a été construit à Ronchi dei Legionari à la place de celui de Merna adossé à la frontière tandis que Gorizia a perdu la station de Monte Santo sur la ligne transalpine. Trieste est une grande tête sans corps et a bénéficié du « Fundo Trieste » en faveur surtout de la zone industrielle qui s'est développée rapidement. Le paysage du plateau karstique a été bouleversé par la réorganisation des communications ferroviaires et routières et l'installation de l'oléoduc transalpin, du gazoduc Mestre-Trieste et d'une ligne à haute tension. Le problème de l'approvisionnement en eau de Trieste a fait l'objet d'un accord italo-yougoslave récent. Malgré un développement de la zootechnie, de la viticulture et de l'horticulture, le nombre d'agriculteurs diminue sous l'effet de l'attraction urbaine. Des carrières de pierres prennent le relai de celles de l'Istrie. Une valorisation touristique du karst s'effectue parallèlement à la délimitation de réserves naturelles et de nouvelles implantations touristiques ont été réalisées sur la côte du golfe. La structure de la population du plateau karstique s'est modifiée et de nouveaux bourgs résidentiels se sont développés. La ville de Trieste connaît des problèmes de saturation des espaces disponibles et d'assimilation des 65 000 réfugiés d'Istrie.

L'organisation administrative des territoires passés à la Yougoslavie a été plus laborieuse du fait de l'absence des deux pôles régionaux, Gorizia et Trieste restés en Italie. La réorganisation politique de l'espace se développa en plusieurs phases dans les territoires annexés à la Slovénie en 1947 sous le nom de Littoral slovène (*Slovensko primorje*) pour aboutir en 1964 à la Commune autonome conçue comme unité fondamentale socio-économique de l'État. Des six districts organisés en 1947, il ne reste que celui de Koper qui a absorbé en 1962 celui de Nova Gorica, ville fondée en 1948, le district n'ayant qu'un rôle de coordination intercommunale. Koper est devenu le centre de gravité économique de tout le Littoral, tandis que le rôle secondaire de centre de coordination est tenu par les anciens chefs-lieux de district et trois communes promues au rang de chef-lieu.

Le réseau des communications ferroviaires et routières a dû être réaménagé pour desservir Nova Gorica, Koper et les autres centres secondaires, qu'il fallait également relier à Ljubljana, la capitale de la Slovénie. La restructuration économique est passée par deux phases : de 1947 à 1954, une nette décadence des secteurs productifs en rapport avec l'économie urbaine de Trieste et de Gorizia s'ajoute à l'exode massif de la population italienne. Après le Memorandum l'Intesa, une reprise générale de l'économie résulta d'une énergique politique d'industrialisation et de développement commercial et touristique, combinée à une immigration massive d'éléments ruraux de l'intérieur. Les deux secteurs vitaux de la nouvelle économie, le tourisme et le commerce, dépendent dans une large mesure de la politique extérieure yougoslave et de la situation des rapports internationaux.

L'auteur conclut en affirmant « que la frontière par elle-même n'est ni juste ni injuste, ni bonne ni mauvaise mais seulement ce que les hommes veulent qu'elle soit. Elle est un instrument nécessaire dans les rapports entre les États, qui est bon si elle court entre peuples amis, si elle est ouverte et organisée pour la vie de relation, si elle est perméable aux échanges économiques et culturels, tandis qu'il est inévitablement mauvais quand elle est fermée, désorganisée et réduite à une fonction militaire. La frontière peut

être acceptée ou refusée par la conscience d'un peuple, mais aujourd'hui les événements politiques mondiaux ont cristallisé les frontières des États et bloqué les lois tendancieuses de la géopolitique ; au contraire ils tendent à réduire dans le monde entier l'importance des frontières dans le cadre d'un processus général d'intégration économique et de convergence politique. Si l'on ne peut retourner en arrière, autant accepter la réalité présente et travailler pour faire de la frontière un instrument de paix, de collaboration et de développement, dans l'intérêt réciproque des régions frontalières et des populations qui y vivent » (en italien, p. 272).

Une bibliographie de plus de 300 articles et un index des noms géographiques en italien, en slovène, en serbo-croate, en allemand et en latin, ainsi qu'un sommaire en anglais terminent ce très intéressant ouvrage du professeur VALUSSI.

Robert SEVRIN  
Fédération universitaire et  
polytechnique de Lille

SOUCY, Claude (1970) **Le segment du 45° parallèle de la frontière Québec-États-Unis. Étude géographique.** Bordeaux, Université de Bordeaux, Institut de géographie. Thèse de maîtrise. 3 volumes, 394 pages.

On a écrit des milliers de pages sur les frontières du Québec. Et pourtant, nous souhaitons qu'il s'en écrive encore. La thèse de Claude Soucy constitue un type d'étude qui aurait dû exister à un plus grand nombre d'exemplaires autour du territoire du Québec de façon à dégager les caractéristiques de la vie de relations propres à ces différentes régions où le territoire cesse d'être lui-même. Pour les segments de frontières *aveugles*, la vie de relations s'organise en fonction de l'obstacle que constitue la frontière et sur lequel elle se bute ; les segments nord-est de la frontière méridionale du Québec ou la frontière abitibienne sont de ce type. En revanche, des frontières *de contact*, comme celle de l'Outaouais ou le segment du 45° degré de latitude, subissent et quelquefois même provoquent des relations transfrontalières qui constituent en somme l'intérêt fondamental qu'entretient la géographie dans le phénomène frontalier. C'est à cette enseigne qu'a voulu se loger l'étude, par C. Soucy, d'un segment de la frontière internationale du Québec, le *segment du 45° parallèle* comme on a convenu de l'appeler, bien qu'une démarcation imprécise l'ait plutôt placée *le long* de ce parallèle qu'elle suit de près, par ondulations.

De ce détail de démarcation, C. Soucy parle avec assez de précision pour que le lecteur se rende compte de la complexité de cette opération et des problèmes qu'elle engendre. Les quelque quarante pages consacrées au *tracé de la ligne frontière* sont intéressantes à cet égard ; elles le sont aussi si l'on considère la zone frontière immédiate comme une réduction, une concentration ou un reflet microcosmique des grandes régions transfrontalières. Ainsi les *line-houses*, édifices d'habitation, de commerce ou de manufacture qui sont situés à cheval sur la ligne frontière, représentent bien, à l'échelle très locale, l'image des activités qui ne peuvent se contenir exclusivement dans les cadres des limites juridictionnelles que se sont données les États et qui doivent, pour les déborder, s'astreindre à des conventions, des usages fort particuliers allant dans le sens, presque toujours souhaité, de la défonctionnalisation progressive des frontières. Nous nous permettons de citer ici un exemple venu de bien loin de la frontière canado-américaine et qui souligne la puissance du symbole que peut représenter une *line-house*. Un auteur polonais, Slawomir Mrožek a, dans un récit adapté pour la télévision<sup>1</sup>, décrit avec un humour presque noir la situation qui prévaut dans une modeste maison que les grands de l'heure avaient jugé bon de couper en deux par une frontière que commandait la Raison

<sup>1</sup> MROŽEK, Slawomir (1969) La maison frontière. *Théâtre*, Paris, Albin Michel, pp. 235-298.